



Bonjour à tous,

Nous espérons que vous avez passé un très bon été et que vous êtes prêts à démarrer une nouvelle saison de tir à l'arc.

Petit retour sur 2022 :

Le club continue à se développer avec, à ce jour, 52 licenciés dont pratiquement la moitié participe à des compétitions officielles ou loisirs.

Cette saison nous a permis de retrouver sereinement les pas de tir en compétition.

Des résultats ont été obtenus : en salle et en extérieur, au niveau départemental et régional, en individuel et en équipe.

L'équipe DRE (Maxandre, Tristan, Louis-Marie, Mickael, Thierry) a fini 2^e sur le podium.

Au niveau National, Maxandre finit 24^e au Championnat de France TAEI (70m).

Côté formation, pour l'encadrement, Tristan a obtenu le diplôme d'Entraîneur Fédéral.

Bravo à tous.

Suite à l'organisation du Championnat Régional Jeunes le 12 juin dernier, nous avons eu de très bons retours des participants et des félicitations de la part du Comité Régional. Encore merci aux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet évènement.





Voici les infos de rentrée pour cette saison 2023 :

Mercredi 31 août : Tir libre aux mêmes horaires que ceux de la saison 2022 (voir plus bas pour rappel) au Gymnase des Iris.

Samedi 3 et dimanche 4 septembre : le gymnase n'est pas disponible, il est prêté pour une formation. Nous pourrions nous retrouver au terrain à la plaine de la Saussaie, aux mêmes horaires que d'habitude. Le matériel étant stocké au gymnase, prévenez-nous de votre présence afin que nous nous organisions pour récupérer votre matériel.

Mercredi 7 septembre : Tir libre aux mêmes horaires que ceux de la saison 2022 au Gymnase des Iris

Samedi 10 septembre : nous organisons notre Porte Ouverte au Gymnase des IRIS, de 14h30 à 18h30. Les archers autonomes peuvent venir tirer en tir libre, mais aussi venir avec des amis pour faire découvrir leur sport. Le même jour, je serai au Vitalsport de Decathlon de 10h à 12h et de 14h à 18h, pour faire une initiation.

A partir du **mercredi 14 septembre**, reprise des entraînements encadrés jeunes et adultes au Gymnase des Iris, mêmes horaires que ceux de la saison 2022.

Rappel des horaires (sous réserve de modifications) :

Mercredi :	17H00 à 19H00 (jeunes) 19H00 à 22H00 (adultes et jeunes)
Vendredi :	20H00 à 22H00 (tir libre)
Samedi :	14H00 à 15H30 (poussins) 15H15 à 17H15 (jeunes) 17H00 à 19H00 (adultes et jeunes)
Dimanche :	9H30 à 12H00 (tir libre)





Pour une bonne organisation, dans la mesure du possible, renouvelez vos licences au plus tard le samedi 17 septembre (possibilité de payer par carte via votre espace licencié FFTA en procédant au renouvellement de votre licence en ligne – vous avez dû recevoir un mail de la FFTA).

Attention : pour les adultes, votre certificat médical doit avoir moins de 3 ans.

Nous ferons une réunion de présentation de l'équipe d'encadrement, de l'organisation de l'année et des groupes, le samedi 24 septembre à 14h30, au Gymnase des IRIS.

Cette année encore, afin de faciliter l'accès au sport, nous sommes à nouveau partenaires du chèque « Pass'sport » de l'Etat, et du coupon « Aide à la pratique sportive & culturelle » du CCAS de la ville de Chevigny-Saint-Sauveur, de 50 € chacun, sous conditions.

Les tarifs licences pour la saison 2023 :

Poussins – Chevignois : 85.03 € / Extérieur : 88.03 €

Jeunes - Chevignois : 110.03 € / Extérieur : 113.03 €

Adultes Compétition – Chevignois : 125.78 € / Extérieur : 128.78 €

Adultes Loisir – Chevignois : 115.78 € / Extérieur : 118.78 €

Adultes sans pratique – Chevignois : 50.78 € / Extérieur : 53.78 €

L'évolution des tarifs des licences s'explique par l'augmentation de la part du Comité Départemental 21 et de la part de l'Assurance Individuel Accident (*).

(* *Assurance IA incluse dans le tarif mais non obligatoire.*

Le détail des tarifs est disponible sur demande.

Réduction Arbitre actif : -50% et Entraîneur actif : -25%.

Les Catégories d'âges évoluent à la rentrée

La Fédération Française de Tir à l'Arc reconnaît un ensemble de trois grandes catégories de licences : Poussins, Jeunes et Adultes. Ces catégories sont ensuite subdivisées en catégories d'âges.





A partir de cette rentrée 2023, la dénomination des catégories jeunes évolue. Pour plus de simplicité et une meilleure identification avec d'autres sports, elles seront nommées en fonction de l'âge des jeunes tireurs.

CATÉGORIE DE LICENCE POUSSINS

Poussin devient **U11** – Né après le 01.01.2013 (10 ans et moins) (à partir de 7 ans – né en 2015)

CATÉGORIE DE LICENCE JEUNES

Benjamin devient **U13** : Né entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012 (11 à 12 ans)

Minime devient **U15** : Né entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010 (13 à 14 ans)

Cadet devient **U18** : Né entre le 01.01.2006 et le 31.12.2008 (15 à 17 ans)

Junior devient **U21** : Né entre le 01.01.2003 et le 31.12.2005 (18 à 20 ans)

CATÉGORIE DE LICENCE ADULTES

(S1) Senior 1 : Né entre le 01.01.1984 et le 31.12.2002 (21 à 39 ans)

(S2) Senior 2 : Né entre le 01.01.1964 et le 31.12.1983 (40 à 59 ans)

(S3) Senior 3 : Né avant le 01.01.1964 (60 ans et plus)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons une bonne saison sportive !

A bientôt.

Alexandre BONNAVAUD, Président / Fabienne HENRIOT, Secrétaire

